MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Notre *IA*

Une IA utile, humaine et souveraine pour les services publics

Feuille de route 2026 / 2027 des ministères de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Transports et de la Ville et du Logement

Avant- propos

Les ministères de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Transports et de la Ville et du Logement (MTEATTVL) se sont engagés depuis 2021 dans une transformation ambitieuse de leurs métiers grâce à l'intelligence artificielle. Cette feuille de route 2026-2027 s'appuie sur des avancées concrètes : plus d'un million de prompts ont été réalisés *via* un portail donnant accès aux agents à des IA génératives (le PIAG), tandis que des outils comme SOFIA ou LIRIAE démontrent l'efficacité de l'IA pour améliorer la connaissance technique et simplifier les processus métiers.

Les priorités pour 2026-2027 sont claires :

- **accélérer la transition écologique** en optimisant et en valorisant l'analyse des données environnementales ;
- **simplifier les démarches** pour les usagers et les agents ;
- **garantir une transformation maîtrisée, durable, éthique et souveraine**.

Les cas d'usage identifiés pour leur potentiel transformationnel sont nombreux, touchant des domaines clés comme la lutte contre l'habitat indigne, la détection des fraudes, ou encore l'automatisation des processus administratifs. Avec une approche collaborative, les ministères associent étroitement les agents, leurs représentants et les territoires à cette dynamique, pour en faire un levier au service de l'action publique.

L'engagement des ministères en faveur de l'intelligence artificielle s'inscrit dans une **double ambition** : **transformer l'action publique** pour la rendre plus efficace et accessible, tout en **soutenant une filière IA alignée sur les objectifs de la transition écologique**. Cette feuille de route 2026-2027, centrée sur la modernisation des métiers et des services publics, s'appuie sur une vision plus large où l'IA est un outil au service d'une économie sobre en ressources, d'une administration exemplaire et d'une innovation responsable.

Partie 1 : Nos ministères transforment nos métiers et nos services grâce à l'IA

L'intelligence artificielle est désormais un outil clé pour moderniser l'action publique au sein de nos ministères. Ces cinq cas d'usage concrets illustrent comment l'IA améliore les missions, simplifie les processus et renforce l'efficacité des agents.

1. **DossierFacile** : Automatiser le traitement des dossiers administratifs

Face à la charge de travail liée à l'analyse manuelle de documents, le ministère de la Ville et du Logement déploie DocumentIA, une solution d'extraction automatique d'informations structurées, au sein de DossierFacile. **2 millions de dossiers** pour la location de logement sont concernés chaque année, avec une **réduction de 80 % du coût marginal** (passant de 1,8 € à 1,3 € par dossier). Le déploiement est prévu pour **fin 2026**.

2. **SOFIA** : Un assistant conversationnel pour faciliter l'accès aux ressources documentaires de référence sur la transition écologique

Les ministères, l'ADEME et le CEREMA développent SOFIA, un agent conversationnel basé sur Mistral Large 2 et adossé à des corpus de référence (plus de 22 000 documents, un chiffre en constante augmentation). SOFIA compte aujourd'hui **1 380 utilisateurs** au sein des administrations partenaires. Son ouverture élargie aux collectivités territoriales est prévue **à l'automne 2026**, avec une intégration progressive dans d'autres outils publics en **2027**.

3. **LIRIAE** : Une liseuse intelligente pour l'évaluation environnementale

Le projet LIRIAE vise à créer une liseuse augmentée capable d'analyser automatiquement les documents d'évaluation environnementale (qui concernent par exemple les installations classées pour la protection de l'environnement ou encore l'urbanisme). Déployé en priorité l'appui, en DREAL, à l'évaluation environnementale de projets, il permettra une **réduction des délais d'instruction** et une harmonisation des pratiques entre territoires. 4 000 études d'impact sont concernées chaque année. La généralisation pour les autorités environnementales est prévue au **second semestre 2026**, la généralisation à d'autres cas d'usage sera étudiée **en 2026-2027**.

4. IAdministration+ : Optimiser le traitement des signalements administratifs

Pour répondre à l'afflux de **150 000 signalements annuels** émis par les aidants (travailleurs sociaux, conseillers France Services, *etc*.), l'ANCT déploie une solution IA intégrée à Administration+. Celle-ci automatise l'analyse des demandes *via* un résumé intelligent, une classification par *tags*, et des recommandations pour éviter les blocages récurrents. Actuellement utilisé par **9 000 agents** (6 000 aidants et 3 000 opérateurs), le projet vise une **généralisation en mars 2027** après une phase pilote avec France Travail en septembre 2026. L'objectif est de **réduire les délais de traitement** tout en maintenant un haut niveau de satisfaction.

5. **Ad'AU** : Simplifier les démarches d'urbanisme par l'IA

Pour faciliter les demandes d'autorisation d'urbanisme, les ministères intègrent l'IA à Ad'AU, un outil en ligne disponible sur *service-public.fr*. L'objectif est d'abord d'**automatiser la configuration** des parcours (actuellement manuelle) *via* un dialogue humain-machine, puis de **déployer une interface conversationnelle** pour guider les usagers. Ce projet permettra de **réduire les coûts** (1 ETP économisé, soit 200K€/an) et de **simplifier les démarches** pour les particuliers. Son déploiement est prévu en **2026-2027**.

Ces projets montrent comment l'IA **simplifie les processus**, **accélère les missions** et **améliore les services** tout en restant ancrée dans les besoins de nos ministères. Chaque solution est conçue pour être ***réplicable*, conforme et intégrée** aux pratiques existantes.

Par ailleurs, afin d'encourager le lancement de projets d'IA au service de la transition écologique dans les territoires, l'Ecolab des ministères a piloté, avec le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), un appel à projet France 2030 « **Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique dans les territoires** ». 12 projets ont vu le jour sur des thématiques variées : pilotage de la rénovation énergétique, identification des fuites d'eau, optimisation des moyens de nettoyage, anticipation des aménagements urbains face aux évolutions climatiques, *etc*.

Partie 2 : Les ministères préparent les conditions d'une transformation avec l'IA maîtrisée et responsable

Dialogue social et accompagnement des agents

Les ministères associent étroitement les agents et leurs représentants aux usages de l'IA. La feuille de route a été présentée en octobre 2025, lors d'une formation dédiée. Un plan de formation a été mis en œuvre pour proposer des formations sur des formats courts, notamment sur l'ingénierie de prompts (en compléments des modules proposés sur l'outil interministériel Mentor), des ateliers et cafés IA et un accès encadré au **Portail des IA Génératives (PIAG)**, conditionné à une charte d'usage responsable. Des

ateliers de ***design fiction*** (« Quand l'IA transformera nos métiers ») permettent d'anticiper les évolutions, tandis que les organisations syndicales, consultées régulièrement, soulignent l'importance d'une **formation massive**, d'un **cadre transparent** et d'un **réinvestissement des gains de productivité** dans les conditions de travail.

Accompagnement des transformations

Pour accompagner les changements liés à l'IA, les ministères mettent en place une **démarche progressive et structurée**. Le déploiement des outils s'effectue par phases pilotes, permettant d'ajuster les solutions avant généralisation. La Fabrique numérique des ministères soutient les agents intrapreneurs dans le développement de projets concrets, tandis que des **retours d'expérience réguliers** évaluent l'appropriation des outils. Les directions générales sont également accompagnées pour tirer parti de l'IA dans leur quotidien. Enfin, des **dispositifs de conduite du changement** sont intégrés, comme des ateliers collaboratifs et des évaluations d'impact, pour garantir **une transition fluide et maîtrisée.**

Données, infrastructures et gouvernance

Les ministères s'appuient sur une stratégie pour l'hébergement des services numériques publiée début 2026. **Afin de répondre aux enjeux de souveraineté et de sécurité tout en accélérant la migration vers le *cloud*,** la stratégie ministérielle s'appuie sur des infrastructures d'hébergement propres à nos ministères, en particulier le Cloud ECO. Ces infrastructures sont utilisées en complémentarité avec des offres d'hébergement partenaires (l'offre publique Nubo pour la reprise d'activités ou les offres privées IMT et ATE pour des besoins particuliers spécifiques). Cette stratégie met également l'accent sur l'offre de services liés aux infrastructures, avec une attention particulière apportée **aux enjeux liés au numérique responsable** (exemplarité de l'efficacité du *datacenter* ministériel, allongement de la durée de vie du matériel…).

Les données, essentielles aux projets IA, sont structurées via la plateforme *ecologie.data.gouv.fr*, qui fédère les jeux de données de la transition écologique (10 millions de vues au dernier semestre). Des données socles de références comme l'**OCS-GE** (Occupation des Sols à Grande Échelle) et les données **Lidar HD continuent d'être produites par l'IGN** ont vocation à alimenter les systèmes d'IA. La **Fabrique des standards** (CNIG) harmonise les formats et métadonnées, garantissant l'interopérabilité.

Conformité et maîtrise des risques

Les ministères encadrent strictement les usages de l'IA pour en garantir la **sécurité, la conformité et la responsabilité**. Une charte d'usage responsable conditionne l'accès aux outils comme le **PIAG**, distinguant les modèles adaptés aux données sensibles. Les ministères appliquent le **Règlement européen sur l'IA** et participent à l'élaboration d'une norme européenne sur l'impact environnemental des systèmes d'IA, en s'appuyant sur le **référentiel général pour l'IA frugale** (AFNOR, 2024). Le PIAG intègre le modèle Mistral, recommandé aux agents pour toutes les données sensibles ou non publiques.

Une mission de l'IGEDD a défini, dans son rapport rendu au premier semestre 2026, un **cadre d'analyse des risques** (éthiques, sociaux, environnementaux) pour évaluer chaque projet. Des outils comme **Green Algorithms** et **NumEcoEval** mesurent l'empreinte carbone, tandis que des **comités d'homologation** valident la conformité juridique et technique.

Remontée d'initiatives du terrain et intrapreneuriat

La **Fabrique numérique** constitue le dispositif central d'intrapreneuriat numérique des ministères. Elle accompagne des agents identifiant un problème réel de politique publique et souhaitant y répondre par un produit numérique, en leur apportant un appui méthodologique, technique et humain tout au long du développement. Les directions générales jouent un rôle clé dans la construction des projets selon des

critères d'impact, de faisabilité et d'alignement stratégique. Le CGDD anime mensuellement le **Club de l'IA**, un webinaire réunissant chefs de projet et *data scientists*, facilitant ainsi le partage d'expériences et la remontée des contraintes terrain.

Budget et ressources

La feuille de route IA des ministères s'appuie sur des **ressources humaines renforcées**, avec **60 ETP recrutés en 2024** dans la filière numérique, pour l'ensemble de nos ministères, afin de réduire la dépendance aux prestataires externes.

Les ministères mobilisent des **financements publics** via **France 2030** (40 M€ pour 12 projets d'IA frugale) et le **Fonds vert** pour des initiatives territoriales. Un **appui interministériel** est sollicité, notamment auprès de la **DINUM**, pour mutualiser les ressources et les compétences. Par ailleurs, les ministères développent un ensemble de partenariats (administrations, acteurs académiques, entreprises, associations…) permettant d'élargir leur action en faveur **d'une IA durable**.

Partie 3 : Les grandes étapes de la transformation IA de nos ministères en 2026 et 2027

Axe stratégique	Calendrier
Fonctionnalités IA intégrées dans DossierFacile	Fin 2026
Ouverture de SOFIA aux collectivités territoriales	Automne 2026
Généralisation de LIRIAE aux autorités environnementales	Fin 2026
Lancement du pilote des fonctionnalités IA Ad'AU	Début 2027
Intégration IA dans Administration+	Mars 2027
Formation des agents à l'IA	En continu
Remontées d'initiative terrain	En continu
Soutien à l'adoption d'une démarche d'IA frugale	En continu

Contact presse
presse@ecologie.gouv.fr
01 40 81 18 07